

GERAISE

Localisation

Prévue : centre du village, face à la mairie, dans une partie du jardin de l'institutrice

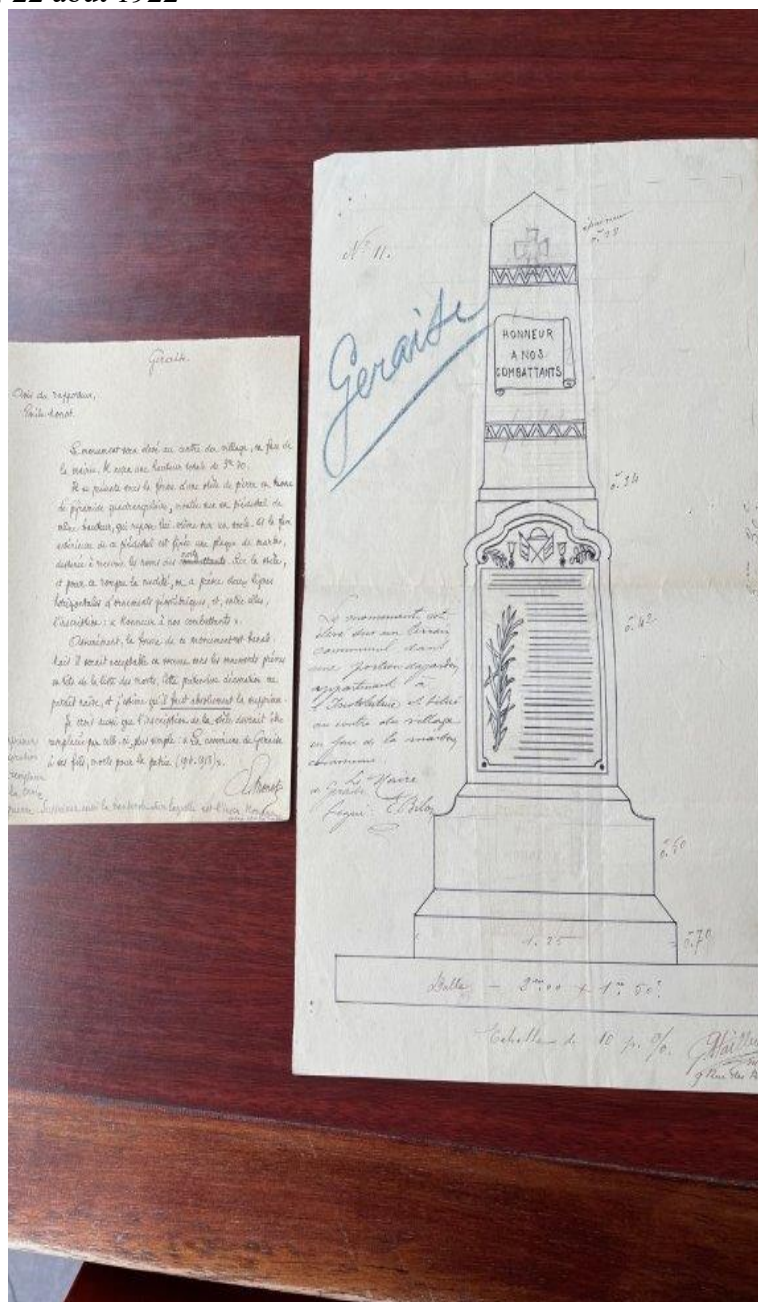
Clichés

Auteur des clichés : Jean Michel Bonjean

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R 562

Presse : *Le Salinois*, 22 août 1922





Description

Architecture : Stèle de pierre avec tronc de pyramide sur piédestal de même auteur

Sculptures : une croix latine au sommet de la pyramide a remplacé la croix militaire demandée par l'administration préfectorale sur le dessin soumis à l'approbation.

Entourage : en août 1921, la maison Haillus fournit aussi une barrière en fer forgé pour 491,50 F, pose comprise.

Inscriptions

HONNEUR ET PATRIE (qui a remplacé, sur la demande d'Émile Monot l'inscription initialement prévue : HONNEUR A NOS COMBATTANTS).

Auteurs

Charles Haillus, entrepreneur à Salins, 9 rue des Bains (modèle 11 du catalogue)

Autre entreprise : ?

Conflits commémorés

1914-1918

Défunts

Les noms des 7 morts de la Guerre de 1914-1918 sont inscrits sur une plaque de marbre noir apposée sur la face antérieure du piédestal au-dessous de trois lignes dont la suppression avait été demandée par le rapporteur de la commission spéciale et qui ont manifestement été conservées contre son avis : SOUVENIR ÉMU AUX SOLDATS DE GERAISE MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE DE 1914-1918. Le bandeau supérieur est orné de deux médailles pendantes, deux drapeaux entrecroisés sous un casque et de deux branches d'olivier.

Population de la commune

1911 : 114 habitants

1921 : 83 habitants

Historique de la réalisation

Date de décision du conseil municipal : 1^{er} mars 1920 (Eugène Bilon, maire), pour les 7 morts de la guerre.

Date d'approbation de la commission :

*temporaire, le 30 juin 1920 (avec réserves exigées par le rapporteur Émile Monot : suppression de lignes décoratives, modification du texte d'hommage aux morts) ;

*définitive le 6 décembre 1920

avis favorable de l'inspecteur d'académie le 8 juillet 1920

Date d'achèvement : août 1921

Date inauguration : août 1922

Financements

Coût : 2 840 F. Un emprunt de 2 109 F sous trois ans est autorisé par la préfecture auprès de deux habitants de la commune (1 000 F chez Mme veuve Jules Bilon, 1 109 F chez Charles Maraoux)

Subvention : 401 F

Souscription : 330 F

Autres traces mémorielles

Eglise de Cernans : plaque paroissiale dans le porche d'entrée. Dournon fait en effet partie de la paroisse de Cernans, mais n'a pas participé au monument intercommunal de Cernans : 5 noms pour Geraise sur la plaque paroissiale.